



POUR EN SAVOIR PLUS !

N° 28 – AVRIL 2010

PREVENTION - EDUCATION A LA SANTE



LA VACCINATION ET VOUS

Vacciner permet de réduire considérablement le nombre de malades et de décès par maladies infectieuses. C'est un geste médical à part entière, sur lequel vous vous interrogez peut-être ?

LA VACCINATION : COMMENT CA MARCHE ?



Lorsqu'un microbe entre dans notre corps, nos défenses immunitaires se mettent en marche ; elles cherchent à l'éliminer, notamment en fabriquant des anticorps. Malheureusement, le microbe a pu déclencher la maladie.

Lors de la vaccination, on injecte un microbe tué ou atténué, rendu inoffensif ; notre corps reconnaît le microbe comme s'il était actif et fabrique des anticorps pour lutter et l'éliminer. Plus tard, nos défenses immunitaires vont garder en mémoire ce combat ; cela leur permettra de réagir très rapidement si un microbe actif se présente.

LES VACCINS DETERIORENT-ILS NOTRE PROTECTION NATURELLE CONTRE LES MALADIES ?

Non les vaccins ne détruisent pas la protection naturelle du corps et ils n'affaiblissent pas notre capacité à nous défendre contre les maladies. Au contraire, ils renforcent cette protection en aidant le corps à se préparer à l'avance pour pouvoir lutter contre certaines maladies. Les vaccins renforcent nos défenses immunitaires et nous permettent de ne pas être malade, en évitant donc les complications graves.

Evidemment, les vaccins ne protègent que des maladies contre lesquelles nous avons été vaccinés.



AVEC AUTANT DE VACCINS NE SOLLICITE-T-ON PAS TROP LE SYSTEME IMMUNITAIRE ?

Non. Notre système immunitaire est capable de faire face à beaucoup de

stimulations. Les antigènes introduits par les vaccins représentent très peu par rapport à tous ceux contre lesquels nous nous défendons chaque jour. Avec le vaccin, nous permettons à nos défenses de prendre de l'avance pour lutter efficacement contre les microbes et les maladies.

Pour que ces défenses soient le plus efficaces possibles, tous les vaccins ne sont pas administrés ensemble. Certains vaccins sont associés, certains sont faits à distance les uns des autres et certains nécessitent des rappels. C'est ce qu'on appelle le « calendrier vaccinal ». N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant.

LA VACCINATION COMPORTE-T-ELLE DES RISQUES ?

Certains vaccins peuvent avoir des effets indésirables, le plus souvent limités (fièvre, douleurs au point d'injection), mais ils font courir beaucoup moins de risques que les maladies elles-mêmes. De plus, ces effets indésirables peuvent être diminués par des traitements appropriés.

Il existe de rares cas de contre-indication à la vaccination que le médecin identifiera au moment de la consultation avant vaccination.

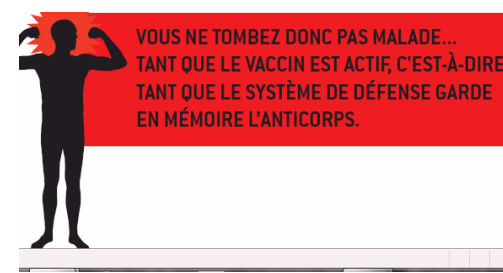
POURQUOI SE FAIRE VACCINER CONTRE L'HEPATITE B :

Le virus de l'hépatite B peut être responsable d'infections aiguës et/ou chroniques à l'origine de complications graves du foie (cirrhoses, cancer).

Il existe 4 modes de transmission du virus de l'hépatite B (VHB) :

- les relations sexuelles non protégées
- le contact direct ou indirect avec du sang infecté (piqûre, contact des muqueuses avec du matériel souillé, usage de drogues par voie intraveineuse ou par le nez, piercing, tatouage sans règles d'hygiène)
- partage d'objets de toilette piquants ou coupants (rasoir, brosse à dents...)
- la transmission de la mère à l'enfant

La vaccination est recommandée pour tous les nourrissons et pour les enfants et adolescents ainsi qu'aux adultes à risques.



LA VACCINATION EST-ELLE INDISPENSABLE AUSSI POUR LES ADULTES ?

Certaines personnes pensent que la vaccination ne concerne que les enfants. En fait, certains vaccins sont aussi très importants à l'âge adulte :

- Les rappels contre la *diphtérie*, le *tétanos* et la *poliomyélite*, tous les 10 ans
- Un rappel contre la *coqueluche* est recommandé une fois, chez tous les adultes jeunes avec le rappel DTP (26/28 ans) particulièrement ceux qui ont un projet de paternité.

En effet, les jeunes nourrissons qui contractent des formes graves de coqueluche ont en effet été souvent contaminés par leurs parents. La vaccination devrait être faite pendant la grossesse pour l'entourage du futur bébé et pour la maman immédiatement après l'accouchement.

- La vaccination contre la rubéole : si vous êtes une femme en âge d'avoir des enfants.
- La vaccination contre la grippe : si vous avez 65 ans ou plus ou si vous souffrez de maladies chroniques (rénales, cardiovasculaires, asthme, diabète).

J'AI PRIS DU RETARD DANS MES VACCINATIONS, VA-T-IL FALLOIR TOUT REFAIRE ?

Non, ce n'est généralement pas nécessaire. Le rattrapage d'un retard peut se faire.

Dans la plupart des cas, il suffira de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la

vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.



Vaccinations

POURQUOI LE CALENDRIER DES VACCINATIONS CHANGE-T-IL ?

Si vous avez plusieurs enfants vous avez sans doute remarqué qu'il y a parfois des changements dans le calendrier des vaccinations, par exemple :

- un nouveau vaccin est introduit
- un rappel est ajouté
- l'âge de réalisation est avancé ou reculé

Changements dus à l'évolution des maladies, à leurs fréquences, aux risques d'épidémie.

POURQUOI SE FAIRE VACCINER CONTRE CERTAINES MALADIES QUI ONT PRESQUE DISPARU EN FRANCE ?

D'abord ces maladies (tétanos, poliomyélite, diphtérie...) sont encore présentes dans d'autres pays et la vaccination reste indispensable compte tenu de la fréquence des voyages.

Le risque est aussi la possibilité d'importation.

Se faire vacciner permet de protéger les autres en particulier ceux qui ne peuvent pas être vaccinés.

COMMENT CONSERVER LES VACCINS ?

Au réfrigérateur entre +2° et +8°.

AI-JE BESOIN DE VOIR UN MEDECIN POUR ME FAIRE VACCINER ?

Vous pouvez vous faire vacciner :

- par votre médecin traitant
- dans un centre où les vaccinations sont gratuites
- au centre PMI pour les enfants de moins de 7 ans
- par un infirmier sur prescription médicale

Après la vaccination, le nom du vaccin et la date seront inscrits dans votre carnet de santé, de vaccination ou votre dossier médical personnel (DMP).

J'AI ENTENDU PARLER D'UN VACCIN CONTRE LE CANCER DE L'UTERUS. QUI DOIT EN BENEFICIER ?

Cette vaccination est recommandée pour les jeunes filles à l'âge de 14 ans.

Un rattrapage est possible entre 15 et 23 ans, pour les femmes qui n'ont pas eu de rapports sexuels ou au cours de l'année qui suit le début de leur vie sexuelle.

Certains cancers du col de l'utérus peuvent survenir longtemps après une infection par des virus appelés *papillomavirus*. Ces infections très fréquentes se transmettent lors des premiers contacts sexuels.

Cette vaccination qui protège contre 70% des papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus est disponible seulement depuis 2007. Même après vaccination, il est nécessaire d'effectuer régulièrement des frottis de dépistage.

POURQUOI COMPTE-T-ON ENCORE CHAQUE ANNEE DES DECES PAR TETANOS EN FRANCE ?

Une personne est protégée 10 ans après la vaccination contre le tétanos ; un rappel est donc nécessaire pour protéger encore pour 10 ans.

JE VOYAGE A L'ETRANGER, ME FAUT-IL DES VACCINS PARTICULIERS ?

Il faut vérifier que vous êtes à jour dans les vaccinations par le calendrier vaccinal français. Votre médecin traitant vous conseillera une ou plusieurs vaccinations en fonction :

- des destinations (certaines maladies très rares en France sont courantes dans certains pays)
- vos conditions de voyage (durée courte ou longue et lieux)

- votre âge, votre état de santé et vos précédentes vaccinations.

Certaines vaccinations nécessitent plusieurs injections, d'autres ne protègent qu'au bout de quelques semaines. La vaccination contre la fièvre jaune se fait dans un centre habilité.

UNE BONNE HYGIENE DE VIE SUFFIT-ELLE A ME PROTEGER CONTRE LES MALADIES ?

Une bonne hygiène de vie est un très bon complément à la vaccination mais ne peut pas la remplacer. Si l'amélioration des conditions de vie a été un élément important dans la lutte contre certains types de maladies infectieuses, la vaccination à grande échelle a fait chuter la fréquence de plusieurs autres d'entre elles. Aujourd'hui, il n'y a que la variole qui aurait été éradiquée sur toute notre planète.

POURQUOI DES ADJUVANTS ?

Les adjuvants sont souvent nécessaires pour potentialiser la réaction immunitaire induite par les vaccins. En effet, de nombreux vaccins inactivés ou sous unitaires ne contiennent plus les signaux de danger qui permettent au système immunitaire de mettre en œuvre les mécanismes de défense appropriés. Pour cela, il faut « ajouter » au vaccin un adjuvant pour obtenir une réponse immune plus forte et surtout plus efficace.

GRIPPE :

La vaccination contre la grippe est recommandée chaque année à partir de l'âge de 6 mois, pour les personnes à risque et pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

PNEUMOCOQUE :

La vaccination est recommandée pour tous les nourrissons à 2, 4 et 12 mois. Pour les prématurés et les nourrissons à haut risque, une dose supplémentaire est nécessaire à 3 mois.

DIPHTERIE-TETANOS-POLIOMYELITE (DTP)

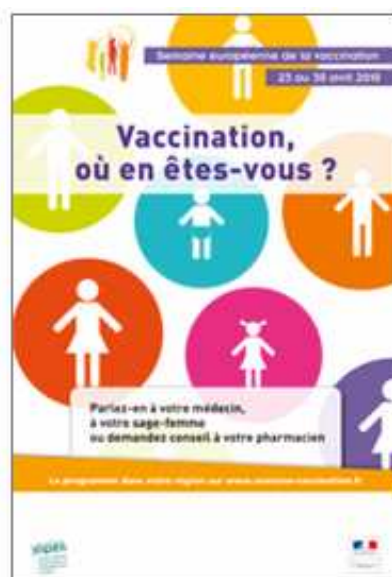
Un rappel tous les 10 ans à partir de 16 ans.

LA VARICELLE :

Maladie bénigne chez l'enfant, elle peut s'avérer sévère à l'adolescence, elle est grave chez les immunodéprimés et elle risque d'entraîner des malformations de l'embryon chez la femme enceinte.

Y A-T-IL DES CAS OU UNE PERSONNE NE DEVRAIT PAS ETRE VACCINEE ?

Oui pour des raisons médicales, il est parfois justifié de ne pas administrer un vaccin ou de reporter son injection à plus tard.



Quelques sites utiles :

www.sante.gouv.fr

www.inpes.sante.fr

www.ameli.fr (assurance maladie)